

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 8 juillet 2011  
(convocation du 27 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Huit Juillet Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel de 11 h 45 à 12 h 30  
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel à partir de 15 h 00  
M. CAZABONNE Didier à M. MANGON Jacques à partir de 16 h 00  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 00  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 00  
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 16 h 00  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 15 h 00  
M. GAUTE Jean-Michel à M. DELAUX Stéphan  
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à partir de 15 h 45  
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à partir de 14 h 00  
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent de 10 h 30 à 14 h 50  
Mme BALLOT Chantal à M. CHARRIER Alain à partir de 15 h 00  
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne  
M. CAZENAVE Charles à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 14h 00  
Mme CHAVIGNER Michèle à M. JOUBERT Jacques  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. ANZIANI Alain de 14 h 00 à 14 h 30  
M. DAVID Jean-Louis à M. DAVID Yohan de 14 h à 14 h 45  
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément  
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte

Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles de 9 h30 à 12 h 55 puis à  
Mme PARCELIER Muriel de 14 h à 17 h  
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique  
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. POIGNONEC Michel à partir de 14 h 40  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à Mme EL KHADIR Samira de 9 h 30 à 12 h 55 et à M.  
DUBOS Gérard à partir de 14 h 00  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. LOTHAIRES Pierre de 10 h 30 à 11 h M. JUNCA  
Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 00  
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 16 h 00  
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel à partir de 15 h 00  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques à partir de 15 h 00  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine à partir de 15 h 00  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 14 h 40  
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu à partir de 15 h 00  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne de 14 h 00 à 15 h 20

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Réseau communautaire des transports urbains  
et transports pour personnes à mobilité réduite  
Réseau Tbc 2010 - Bilan**

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération du 27 novembre 2009 n° 2009/0783, le réseau Tbc a été approuvé et mis en service le 22 février 2010.

Le bilan d'exploitation a été mené en collaboration avec les communes, l'exploitant Keolis et la CUB afin d'identifier les mesures correctives et optimiser l'offre proposée.

**I) METHODOLOGIE**

Des réunions sectorielles ont eu lieu les 26 et 27 janvier et les 1<sup>er</sup> et 2 février 2011 en présence des communes.

Celles-ci avaient émis leurs différentes remarques au cours de la fin du dernier trimestre 2010, suite au courrier transmis à chaque commune leur demandant leur avis.

En parallèle, Tbc a réalisé des enquêtes qualitatives et quantitatives sur le réseau s'attachant à examiner plus particulièrement les points soulevés par les communes, mais aussi par les réclamations des usagers depuis la mise en place du réseau.

Lors de cette phase de concertation, ont donc été présentés :

- l'analyse des retours des communes
- l'analyse des réclamations des voyageurs
- les performances du réseau au travers des validations et des comptages
- la fréquentation du réseau
- les résultats d'enquêtes qualitatives et quantitatives faites par le délégataire, soulignant
  - une amélioration du réseau perçue par 55% des personnes interrogées
  - une intégration réussie du Vcub ( avec des stations « Vcub+ » moins utilisées)
  - une augmentation des voyages de mobibus de 5% par rapport à 2009

Compte tenu de ces éléments, des pistes de réflexion ont pu être examinées sur :

- l'optimisation des tracés et de l'offre sur les Corols afin d'offrir dans la mesure du possible des tracés plus simples et de réajuster l'offre
- l'organisation et la simplification des Citéis en proposant de déboucler les lignes pour une meilleure lisibilité
- le devenir des services Express
- l'adaptation de l'offre sur les Lianes compte tenu de leur fréquentation en fonction des heures de la journée
- Le devenir des lignes spécifiques en fonction de leur fréquentation (*suppression des parcours si la fréquentation est  $\leq 10$  voyages par jour*).

158 demandes ont été répertoriées suite aux retours des communes dont 84 concernant la structure de l'offre :

- 43 demandes d'adaptations d'itinéraires
- 30 demandes d'augmentations de fréquences
- 11 demandes au sujet du Vcub

Suite à ces réunions, la liste des études à poursuivre a reçu l'assentiment des participants.

De nouvelles réunions sectorielles ont eu lieu les 28, 29, 30 et 31 mars pour présenter les modifications proposées sur le réseau ainsi que 5 rencontres directement auprès de communes pour exposer plus en détail les propositions.

Un délai de réflexion pour examiner ces études était donné jusqu'au 11 avril.

16 communes ont répondu, à ce jour.

## II) LES ADAPTATIONS DE L'OFFRE PROPOSEES

### 1) Réseau de bus :

- Sur l'ensemble des lianes 10' : 1, 4, 5, 9, 10, 15 et 16
  - passage à 15' dès 19h30 au départ des terminus de périphérie
  - passage à 12' le samedi après-midi
- Fusion des lignes 3 et 53 exp : création de la lianes 3 avec une fréquence de 12' en heures creuses et une fréquence en hyper pointe de 8' et 10' en pointe
- Augmentation de l'offre de la lianes 5 sur le secteur Hontane au Taillan Médoc : 20 passages (au lieu de 10 actuels)
- Lignes 23, 26, 76, Corol 37, citéis 41 et spécifique 79 : renfort d'offre
- Lignes 30, 70, 73, 83, 87, corol 36, citéis 40, spécifiques 74, 80, 86, 93 ,94 et 96 : modifications des horaires et adaptation du nombre de parcours
- Citéis 43 : circulation le dimanche sur la totalité de son itinéraire (avec suppression de la ligne 63)
- Citéis 45 : le samedi hiver, diminution des fréquences de 20' à 30'
- Résago 68 : Suppression et intégration au Flexo 68

## 2) Desserte de la gare Saint Jean les dimanches soirs en période universitaire :

Pour répondre aux problèmes de charge sur le secteur,

Sur la ligne C :

- augmentation de l'offre : fréquence 6mn soit 22 parcours entre 17h30 et 23h

Sur les Lianes :

- Lianes 9 : rajout de 9 parcours partiels : Gare Saint Jean / Barrière d'Ornano (connexion Tram A) entre 17h30 et 0h30
- Lianes 16 : rajout de 17 parcours partiels : Gare Saint Jean/ Gambetta

## 3) Horaires d'été

Les horaires été seront mis en place sur le réseau Tbc le samedi 9 juillet 2011 au lieu du 13 juillet 2011

## 4) Réseau tramway

Entre 9h et 15h, les fréquences du tramway passent de 6' à 6'30 en jour ouvrable hiver, mais ce, en fonction de la charge et donc des périodes de l'année (fréquence 6' maintenue lors des rentrées scolaire et/ou universitaire, par exemple).

## **III) LES MODIFICATIONS D' ITINERAIRES**

Des modifications d'itinéraires sont envisagées sur les lignes suivantes :

- Lianes 2 : le terminus Place Florale à Eysines est déplacé à l'entrée de l'hippodrome. La desserte du secteur Migron sera effectuée par la citéis 41.  
*Cette modification sera effective lorsque le nouveau terminus de la lianes 2 sera réalisé sur le secteur de l'hippodrome au Bouscat.(en cours d'étude)*  
*Dans l'attente des travaux, la lianes 2 aura son terminus Place florale.*
- Lianes 11 : suppression de l'antenne ZI du phare, reprise par le flexo 48 et suppression des parcours en heures creuses vers l'antenne des 5 chemins
- Ligne 20 : passage par « forum » à Talence
- Ligne 21 : suppression du détour sur la ZA de la Madeleine à Gradignan
- Ligne 23 : simplification de l'itinéraire sur le secteur de Romainville à Pessac et suppression des parcours partiels Arlac /Pessac centre
- Corol 36 :
  - Suppression de 2 parcours partiels Terres Neuves /Anatole France à partir de 20h30 et prolongation du parcours de 20h de Terres Neuves jusqu'à Pessac
  - Suppression du passage par la médiathèque de Villenave d'Ornon

- Citéis 40 : suppression le dimanche, remplacée par le flexo 68
- Citéis 41 : prolongement du secteur Pins francs à Eysines Place florale par la rue Jude.
- Citéis 42 : débouclage de la ligne avec terminus sur Mérignac centre et Mondésir, et modification d'itinéraire sur le secteur de Saint-Augustin, à Bordeaux
- Citéis 43 : modification de son itinéraire et mise en terminus à César Franck sur Bègles avec détour vers « Bègles plage » aux horaires été.
- Citéis 44 : passage par les avenues de Bretagne et de Champagne sur Pessac
- Citéis 45 : débouclage de la ligne entre la gare d'Orléans et la gare de St Jean à Bordeaux
- Citéis 46 : débouclage de la ligne entre l'hôpital suburbain au Bouscat et le cours du Médoc à Bordeaux

*Il s'agit d'une expérimentation sur une année*

- Flexo 48 : réorganisation de la ligne sur la zone industrielle, et terminus sur la gare de Pessac centre au lieu de Haut Livrac
- Ligne 73 : fonctionnement en mode Flexo pour la desserte du camping international, depuis le terminus Villaboïs, à Bruges
- Ligne 76 : terminus à bassins à flots maintenu avec passage direct sur l'avenue de Labarde
- Lignes 88 et 89 : fusion de ces 2 lignes avec 8 allers/retours et suppression le samedi
- Ligne 90 : modification sur le secteur de Montsouris à Bassens (réalisée en mars 2011)
- Ligne 92 : les samedis et dimanches, remplacement de cette ligne par un service resago entre Ambès centre et Fort Lajard
- Déviation de quelques parcours des lignes 92 et 93 pour desservir le collège de Carbon-Blanc (réalisé en mars 2011)

#### **IV) LE PLANNING DE MISE EN ŒUVRE**

Dès le 16 mai, les adaptations de fréquences sur le tramway entre 9h et 15h ont été mises en service ainsi que le passage à 12' le samedi après-midi sur les lignes 5 et 15.

Toutes les autres modifications arrêtées en conseil de juillet seront mises en service avec les horaires d'hiver, soit le 29 août 2011.

Toutefois les renforts d'offre ou les modifications d'itinéraires suivantes seront mises en service à compter des horaires d'été 2011, soit le 9 juillet 2011 :

- Les renforts d'offre sur les lignes 23 et 76
- La desserte de « Bègles plage » par la cités 43
- La desserte du camping international par la ligne 73 en service flexo

## V) LES VCUB

Deux axes ont été recensés dans les demandes des communes :

- Demandes de nouvelles implantations
- Volonté que l'ensemble des bornes du paiement puisse accepter le paiement par carte de bleue

### ► Nouvelles stations

Pour rappel, la mise en place de 10 nouvelles stations, conformément au cadre de la convention de DSP, représente un coût de 565K€<sub>2008</sub> (*inclus terminal de paiement par CB pour l'ensemble des stations*) et des frais de fonctionnement de l'ordre de 115K€<sub>2008</sub>/an (*renfort de 1 ETP*).

A ce jour, la majorité des stations VCub est implantée de manière à assurer un maillage serré du cœur de l'agglomération, en lien avec le réseau de transport en commun.

Les autres stations VCub+, situées en périphérie, assurent le relais :

- des TC en constituant le dernier maillon de la chaîne des déplacements pour rejoindre un pôle périphérique (zone d'emploi, zone commerciale...)
- des TER, en renforçant le rôle des gares (gares de Pessac, Cenon, Blanquefort)
- des bus en assurant au sein de certains cœurs de quartiers d'habitat collectif la possibilité de rejoindre directement des pôles périphériques.

Pour l'année 2010, les recettes ont été égales à 966 826€ pour un montant de dépenses égal à 2 319 872€ soit une taux de couverture de 41,7%.

Une étude est en cours sur la politique vélo de la CUB afin de définir les systèmes de déploiement des vélos les mieux adaptés à mettre en place en fonction des territoires.

Par ailleurs, en accompagnement de la 3<sup>ème</sup> phase du tramway, l'opportunité d'implanter de nouvelles stations est étudiée.

C'est pourquoi, en réunions sectorielles, il a été proposé de différer l'implantation des stations proposées.

On notera que les demandes recensées faisaient aussi apparaître des demandes issues d'organismes « extérieurs » (CHR, centre commercial Auchan Lac...) qui pourront être examinées dans le cadre de PDE. Un partenariat financier serait alors à trouver.

### ► Bornes de paiement

Lors des réunions sectorielles, un consensus des élus s'est fait autour d'une généralisation de l'équipement de paiement par carte bancaire, sur l'ensemble des bornes du système, le manque de bornes carte bleue étant un frein constaté à l'utilisation des VCub.

59 stations seraient donc à équiper pour un coût de :

- 5k€ par borne soit 295K€<sub>2011</sub>

## VI) BILAN KILOMETRIQUE

En 2010 et 2011, des adaptations et des renforts d'offre ont été mis en place dans le cadre de l'acceptation du réseau par les communes.

Cela a eu pour conséquence de dépasser l'enveloppe kilométrique inscrite dans le contrat.

Le tableau ci-dessous récapitule les kilomètres commerciaux, avant le bilan du réseau :

| Année | Kms Contrat | Kms réalisés | Kms prévus | Variation |
|-------|-------------|--------------|------------|-----------|
| 2010  | 26 828 452  | 26 997 999   |            | + 169 547 |
| 2011  | 27 562 805  |              | 27 838 184 | + 275 379 |

Comme le réseau du 22 février se faisait à coût constant, il est nécessaire de revenir dans l'enveloppe contractuelle et pour rester au plus près de celle-ci, il est proposé d'analyser ensemble les deux années 2011 et 2012.

C'est pourquoi, il est préconisé de procéder à des ajustements sur les fréquences du tramway mais en fonction de la charge comme par exemple les rentrées scolaire et universitaire (6' ou 6'30 entre 9h et 15h)

Soit le bilan kilométrique ci-dessous, après les adaptations sur le réseau :

| Année | Kms contrat | Kms prévus | variation  |
|-------|-------------|------------|------------|
| 2011  | 27 562 805  | 27 706 805 | + 144 000* |
| 2012  | 27 551 250  | 27 397 250 | - 154 000* |

\* Estimation de 5 à 10% près.

Dans cette hypothèse, avec simplement - 10 000 kms\*, on peut considérer que l'objectif du retour à l'enveloppe kilométrique contractuelle est atteint fin 2012.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante.

## **Le Conseil de Communauté**

**VU** la délibération n° 2009/0783 du 27 novembre 2009, approuvant le réseau Tbc mis en service le 22 février 2010.

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de procéder aux ajustements proposés lors du bilan du réseau afin d'optimiser l'offre de transport urbain

### **DECIDE**

**Article1** : le Bilan du réseau Tbc 2010 est approuvé.

**Article 2** : Pour compléter l'équipement des stations VCub en borne de paiement par carte bancaire, 59 stations VCub vont être équipées du système :  
- soit un coût de 295 k€<sub>2011</sub>

**Article2** : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 8 juillet 2011,

Pour expédition conforme,  
Pour le Président,  
et par délégation de signature,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
27 JUILLET 2011**

**PUBLIÉ LE : 27 JUILLET 2011**